

# Projet de centrale photovoltaïque

## Montrieux-en-Sologne (41)



### Pièce 1

## Dossier architectural sur la commune de Montrieux-en-Sologne

#### Dossier de demande d'autorisations au titre du permis de construire :

- **Pièce 1** : Dossier architectural sur la commune de Montrieux-en-Sologne
- **Pièce 2A** : Étude d'impacts sur l'Environnement (EIE)
- **Pièce 2B** : Annexe : volet naturel de l'étude d'impacts sur l'Environnement (VNEI)
- **Pièce 2C** : Annexe : volet Paysage et patrimoine
- **Pièce 2D** : Résumé non Technique (RNT) de l'Étude d'Impacts sur l'Environnement

 **PHOTOSOL**  
Producteur d'énergie photovoltaïque

PHOTOSOL DEVELOPPEMENT  
40/42 rue la Boétie 75008 PARIS



Contenu

- Notice décrivant le terrain et présentant  
le projet et ses aménagements

# PC4- NOTICE DÉCRIVANT LE TERRAIN ET PRÉSENTANT LE PROJET ET SES AMÉNAGEMENTS

Architecte

**I'M IN ARCHITECTURE**  
21 rue d'Auteuil 75016 PARIS  
06 71 15 45 63 // [im.in.archi@gmx.com](mailto:im.in.archi@gmx.com)  
SARL au capital de 16500€  
533 863 940 R.C.S. PARIS

Maître d'ouvrage

 **PHOTOSOL**  
Producteur d'énergie photovoltaïque

Adresse de Correspondance :  
PHOTOSOL DEVELOPPEMENT  
40-42 rue la Boétie 75008 PARIS



# Notice décrivant le terrain et présentant le projet et ses aménagements

Le présent dossier concerne l'installation d'une centrale photovoltaïque sur la commune de Montrieux-en-Sologne, appartenant à la Communauté de communes de la Sologne des Etangs, située à l'est du département de Loir-et-Cher (41) en région Centre-Val-de-Loire dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Surface clôturée totale : 38854 m<sup>2</sup>

Nombre de structures fixes photovoltaïques de 18 panneaux : 528

Nombre total de panneaux : 9504

Superficie projetée des panneaux (en prenant en compte l'inclinaison) : environ 24409 m<sup>2</sup>

Inclinaison des panneaux : 15°

Puissance installée estimée (modèle de panneaux non choisi à ce jour) : 5,10 MWc

1 Poste de livraison : Longueur : 7 m- Largeur : 2,6 m- Hauteur 3 m

1 Local de stockage : Longueur : 6,10 m- Largeur : 2,5 m- Hauteur 3 m

2 Postes de transformations skid (équipement à nu) : Longueur : 12,2 m - Largeur : 2,5 m - Hauteur 3 m

Le demandeur, PHOTOSOL DEVELOPPEMENT, est fondée en 2008 et représenté par son directeur David GUINARD. PHOTOSOL est devenu l'un des leaders français du marché de la production d'énergie renouvelable, en capitalisant ses résultats dans le domaine de centrales photovoltaïques au sol.

La philosophie de développement des fondateurs et dirigeants est d'initier et sécuriser du foncier en vue de construire et d'exploiter des centrales photovoltaïques au sol. Il s'agit pour eux de gérer ces centrales de façon industrielle en conservant une structure à taille humaine, particulièrement souple, réactive et adaptable.

ETAT INITIAL DU TERRAIN :

Le terrain est localisé sur la commune de Montrieux-en-Sologne dans le département de Loir-et-Cher en région Centre-Val-de-Loire. La commune de Montrieux-en-Sologne appartient à la Communauté de communes de la Sologne des Etangs. Le projet se situe plus précisément sur 2 parcelles (B511 et B512), totalisant une surface cadastrale de 41 100 m<sup>2</sup> dans les lieux-dits «LA CHAUMETTE» et «BELLEVUE» accessible depuis l'Allée royale et entourée de boisements à l'est du site. La surface étudiée dans le cadre du projet est d'environ 41 100 m<sup>2</sup>. La zone de projet se compose principalement de surfaces en cultures, et se trouve entourée d'espaces naturels ainsi que de zones en prairies.

La zone d'implantation potentielle se trouve à 1,2 km au sud-est du bourg de Montrieux-en-Sologne et à 4,8 km au nord-ouest de celui de Neung-sur-Breuvon. Peu d'habitations sont présentes en périphérie du projet. La plus proche est localisée en limite de propriété au sud-ouest et le gîte de Bellevue situé à 140 m au nord de la zone d'implantation potentielle.

Le terrain est plus précisément localisé au sud-est du bourg de Montrieux-en-Sologne, où la topographie locale peu marquée varie entre 80 et 120 m d'altitudes. Le projet est orienté nord-sud et s'inscrit dans une topographie proportionnellement plane, entre 107 et 113 m d'altitudes, avec une faible pente vers le sud.

Les principaux enjeux concernent la préservation du paysage et du patrimoine protégé de Montrieux-en-Sologne et des différents bourgs identifiés dans le périmètre d'étude du projet. Aucun patrimoine protégé (monument historique, site inscrit, site classé ou ZPPA (zones de présomption de prescription archéologique)) n'a été répertorié dans le périmètre proche (500 m) et éloigné du territoire étudié (5 km).

Aucune visibilité, ni co-visibilité n'a été identifiée avec les éléments patrimoniaux protégés. Le premier monument protégé est localisé à plus de 6 km du site sur la commune de Neung-sur-Breuvon. Il s'agit d'un site archéologique du siècle gallo-romain dénommé La motte de Condras, inscrit au monument historique protégé en 1979. L'enjeu et la sensibilité sont nuls par rapport au patrimoine régleménté.

Le projet s'intègre parfaitement au patrimoine non protégé (édifices religieux et châteaux) de l'environnement bâti du bourg. La visibilité sur ces éléments reste très restreinte grâce aux unités boisées fermées du paysage existant. Les sensibilités touristiques concernent principalement le gîte de Bellevue au nord de la zone de projet, l'Allée royale au sud et la route du Bois Thuen au nord-est où passent des chemins de randonnée et l'itinéraire de la Sologne à vélo. Les lieux de vie et les axes routiers à proximité du site, demeurent les principales visibilités du projet.

Les lieux de vie les plus proches sont à l'ouest et au nord du site. Le premier est l'habitation située au lieu-dit «La Chaumette » à l'ouest en limite de propriété et le second concerne le gîte de Bellevue à 140 m au nord du site. Les haies existantes seront maintenues et des haies (4 m de largeur sur un linéaire total d'environ 288 m) seront plantées en bordure ouest et nord du site afin de renforcer la trame bocagère existante et de limiter l'impact paysager du projet vis-à-vis du voisinage.

Le site sera accessible depuis la départementale N°22 (Rue Edouard Payen) à l'est puis par l'Allée royale permettant directement d'accéder à la zone de projet. Aucune ligne Haute Tension ou canalisation de tout type ne traverse le site.

ETAT PROJETE :

Le présent projet concerne l'implantation d'un parc photovoltaïque au sol dont les principaux éléments sont : la surface clôturée occupée par le champ photovoltaïque sera d'environ 38854 m<sup>2</sup> pour une surface totale de foncier disponible de 41 100 m<sup>2</sup>.

STRUCTURES PORTEUSE ET MODULES PHOTOVOLTAIQUES :

Les structures porteuses sont installées par différentes rangées de capteurs photovoltaïques fixes (ou tables photovoltaïques) inclinées à 15°, pour être implantées parallèlement les unes aux autres selon un axe Est-Ouest. Un type de tables photovoltaïques sera installé :

- 528 structures de 6,9 mètres de long environ d'une capacité d'accueil unitaire de 18 modules (ou panneaux) photovoltaïques, organisés en 3V6. L'organisation des modules sur les structures photovoltaïques pourra évoluer en fonction du panneau qui sera choisi au moment de la construction.

Le type de panneau n'a pas encore été choisi pour ce projet. Le choix se fera pendant la préparation de la phase chantier. Cependant, dans le cadre de l'étude, pour donner un ordre de grandeur, nous avons choisi un panneau avec les dimensions suivantes : 2,28m x 1,13m pour une puissance unitaire de 535 Wc. Au total, ce seront 9504 panneaux, pour une puissance d'environ 5,10 MWc qui seront installés.

Le point le plus bas des capteurs est situé à environ 1,00m du sol (partie avant orientée sud) pour permettre une activité pastorale en dessous des structures, et à environ 3 m au point le plus haut (partie arrière orientée nord).

Les fondations assurant l'ancrage au sol et la stabilité se composent de pieux battus ou vissés dans le sol, à une profondeur entre 1,30 et 2,5 m en fonction des recommandations de l'étude géotechnique de type G2 AVP qui sera réalisée en amont du chantier.

LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES POUR LE TRANSPORT DE L'ENERGIE PRODUITE (CÂBLES) :

Les panneaux photovoltaïques d'une même rangée seront reliés entre eux par des câbles électriques basse-tension en courant continu, qui longeront les structures porteuses jusqu'à une boîte de jonction en bout de table.

Un réseau de câbles électrique basse-tension (courant continu) reliera en souterrain les différentes lignes de capteurs photovoltaïques aux 2 postes de transformation skid (équipement à nu) (Longueur : 12,2 m- Largeur : 2,5 m- Hauteur 3 m) pour acheminer ensuite le courant électrique produit au poste de livraison, localisé au sud du site à côté du portail d'accès (Longueur : 7 m- Largeur : 2,6 m- Hauteur 3 m). Le poste de livraison de teinte vert gris type RAL 7003 ou RAL 6011 sera implanté à l'intérieur de l'enceinte clôturée en limite sud, de manière à garantir l'accessibilité de celui-ci aux agents d'ENEDIS en tout temps. Celui-ci sera fermé et sécurisé. Un local technique de type container et de teinte vert gris type RAL 7003 ou RAL 6011 sera situé à proximité de l'entrée et du poste de livraison (Longueur : 6,1 m- Largeur : 2,5 m- Hauteur 3 m).